

Inauguration de la vedette « Malaoui »

Allocution de Monsieur le Haut-commissaire, Thierry LATASTE

Nouméa, le 6 juillet 2018

Mon Général,

Mesdames, Messieurs,

Le baptême d'un bateau est toujours un moment important et un évènement symbolique fort. C'est pourquoi je suis évidemment très heureux d'être parmi vous pour inaugurer cette nouvelle vedette de la brigade nautique de la gendarmerie nationale.

C'est aussi l'occasion de rappeler l'importance que revêt l'action de l'Etat en mer en Nouvelle-Calédonie et qui relève de la responsabilité du haut-commissaire, délégué du gouvernement pour l'action de l'Etat en mer.

L'étendue de nos missions est immense et reflète en ce sens l'étendue de la zone à couvrir qui dépasse les 25 millions de km² avec un enjeu environnemental fort, notamment depuis la création du parc naturel de la mer de Corail qui constitue d'ores et déjà un enjeu capital de préservation pour les années à venir et les générations futures.

La surveillance des pêches, la lutte contre les trafics illicites, la surveillance du trafic, le secours en mer constituent les quatre piliers de l'action de l'Etat en mer. Quatre piliers qui nous mobilisent particulièrement ces derniers temps en Nouvelle-Calédonie.

En matière de surveillance des pêches, je pense bien évidemment aux actions emblématiques qui ont été menées pour lutter contre la pêche illégale des blueboats vietnamiens. Ces actions ont été bâties sur trois axes essentielles :

- une coopération inter-services, je dirai même interministérielle associant défense, justice, intérieur et affaires maritimes pour assurer une prise en charge complète des pêcheurs illégaux ;
- une coopération internationale, en particulier avec nos voisins australiens, afin de favoriser l'échange d'informations, essentiel pour agir efficacement ;
- mais aussi et surtout une combinaison des moyens de l'Etat pour détecter, pister et saisir ces bateaux. À ce titre, je me félicite de la totale

coopération entre les moyens de la marine nationale et ceux de la gendarmerie nationale, notamment dans le cadre des opérations *Uatio* lors desquelles la frégate « Vendémiaire » fut appuyée par la vedette « Dumbéa » mobilisée durant 20 jours de mer afin de concentrer les forces et d'endiguer le trafic.

L'action de l'Etat en mer c'est aussi la surveillance du trafic et la lutte contre la pollution. Nous fêterons cette semaine un triste anniversaire qui est celui de l'échouement du Kea Trader. Depuis un an, des moyens considérables ont été engagés et ont déjà permis d'assurer la sauvegarde de toutes les vies humaines potentiellement en danger ce qui était l'objectif premier bien évidemment. Ils ont aussi permis d'éviter le risque majeur d'une marée noire en assurant le retrait des 750t de fioul lourd présents sur le navire. Aujourd'hui, tous les efforts de l'Etat sont déployés pour assurer le retrait de l'épave et la restauration du récif.

Troisième pilier de notre action, la lutte contre les trafics illicites qui aura eu un impact médiatique important à travers deux saisines spectaculaires d'une tonne cinq et de 500kg de stupéfiants. Ces deux prises constituent là-encore des exemples probants de la totale coopération entre les services de l'Etat (en Nouvelle-Calédonie comme avec les services de l'Etat en Polynésie d'ailleurs) mais aussi l'utilité sinon la nécessaire coopération avec l'Australie qui aura été capitale dans ces affaires.

Enfin, quatrième pilier de notre action, le secours en mer avec le rôle déterminant joué par le MRCC qui assure la coordination des opérations de recherche et de sauvetage en mer dans une zone presque quatre fois plus grande que la Métropole.

Comme je le disais, sur ces quatre piliers, mener à bien nos actions suppose d'avoir les moyens pour agir. Le cardinal de Richelieu disait : « *La France doit avoir une flotte de combat qui puisse partout défendre l'honneur du pavillon national.* » Il est donc fondamental que ces moyens soient à la fois complémentaires et combinés pour avoir une concentration de force permettant d'agir face à l'ampleur des défis qui nous sont imposés

La vedette « Malaoui » que nous célébrons aujourd'hui symbolise ces enjeux qui seront désormais les siens et les moyens que l'Etat se donne pour exercer ses missions avec succès.

Je lui souhaite bon vent.

Je vous remercie.